



Réservez votre séjour en cure médicale conventionnée

SAISON THERMALE 2025 - 03 FÉVRIER AU 22 NOVEMBRE

VOTRE IDENTITÉ / CURISTE 1				VOTRE IDENTITÉ / CURISTE 2				INDIQUEZ-NOUS VOTRE CHOIX, NOUS NOUS EFFORCERONS DE LE RESPECTER DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS.	
Référence curiste :				Référence curiste :				NOMBRE DE PLACES LIMITÉES 03/02 au 22/02⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> 24/02 au 15/03 <input type="checkbox"/> 17/03 au 05/04 <input type="checkbox"/> 07/04 au 26/04 <input type="checkbox"/> 28/04 au 17/05 <input type="checkbox"/> 19/05 au 07/06 <input type="checkbox"/> 09/06 au 28/06 <input type="checkbox"/> 30/06 au 19/07 <input type="checkbox"/> 21/07 au 09/08 <input type="checkbox"/> 11/08 au 30/08 <input type="checkbox"/> 01/09 au 20/09 <input type="checkbox"/> 22/09 au 11/10 <input type="checkbox"/> 13/10 au 01/11 <input type="checkbox"/> 03/11 au 22/11⁽²⁾ <input type="checkbox"/> ou arrivez un lundi à la date de votre choix (sauf en février, mars, fin octobre et début novembre) : <input type="checkbox"/> du au	
Civilité* : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M				Civilité* : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M					
Nom* :				Nom* :					
Prénom* :				Prénom* :					
Date de naissance :				Date de naissance :					
Téléphone fixe* :				Téléphone fixe* :					
Téléphone portable :				Téléphone portable :					
E-mail :				E-mail :					
Adresse* :				Adresse* :					
Code postal* :				Code postal* :					
Ville* :				Ville* :					
Médecin prescripteur :				Médecin prescripteur :					
Je suis parrainé(e) par :				Je suis parrainé(e) par :					
ORIENTATION CURISTE 1*				ORIENTATION CURISTE 2*					
(Doit figurer sur votre 'prise en charge')				(Doit figurer sur votre 'prise en charge')					
Cochez une ou deux cases suivant votre prescription				Cochez une ou deux cases suivant votre prescription					
	Phlébologie (PHL)	Rhumatologie (RH)	Gynécologie (GYN)		Phlébologie (PHL)	Rhumatologie (RH)	Gynécologie (GYN)		
1 ^{ère} Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2 ^{ème} Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 ^{ème} Orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

À NOTER		
L'accord de votre prise en charge n'est pas indispensable pour réserver votre cure thermale. En cas de refus de la part de votre caisse d'Assurance Maladie avant votre arrivée, les arrhes versées à la Société vous seront intégralement remboursées sur présentation d'un justificatif (voir conditions générales de vente au dos). Les soins ont lieu du lundi au samedi, y compris les jours fériés.		
POUR FACILITER LES SOINS EN BAIGNOIRE, AVEZ-VOUS BESOIN D'UN SIÈGE ÉLÉVATEUR ? (sans supplément)*		
CURISTE 1	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
CURISTE 2	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Le Service client est à votre écoute pour organiser votre cure dans les meilleures conditions au **0811 902 233** (service 0,05€ / appel + prix appel) ou par email conseils@bo-resort.com

QUEL ESPACE DE SOINS CHOISISSEZ-VOUS ?
<input type="checkbox"/> Établissement thermal : les thermes (24/02 au 22/11) Grand établissement de soins ouvert dès 6h30 et l'après-midi (voir conditions et avantages page 27 de la brochure thermale).
<input type="checkbox"/> Établissement thermal premium : le spa thermal (03/02 au 01/11) Espace intime regroupant tous les soins au même étage. Ouvert uniquement le matin. Votre cure dans le cadre de l'établissement thermal premium constitue une option de 399€ (option non prise en charge par l'Assurance Maladie, voir conditions et avantages pages 28 et 29 de la brochure thermale)
<input type="checkbox"/> Offre découverte établissement thermal premium : le spa thermal cure du 03 février au 22 février 2025 Réservez avant le 31/01/2025 ⁽¹⁾ et profitez de tarifs exceptionnels pour votre cure à l'établissement thermal premium : (option non prise en charge par l'Assurance Maladie)
<input type="checkbox"/> NOUVEAUTÉ Offre privilège établissement thermal premium : le spa thermal Réservez votre hébergement à la résidence b'o cottage et bénéficiez d'un tarif exceptionnel : 249€ au lieu de 399€, valable toute la saison. (sous réserve de disponibilité - nombre de places limité)

INFORMATIONS		
• Où résiderez-vous pendant votre cure ? <input type="checkbox"/> Résidence des thermes*** <input type="checkbox"/> b'o cottage**** Autre, précisez :	• Serez-vous accompagné(e) ? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Votre accompagnant est : <input type="checkbox"/> En cure prise en charge <input type="checkbox"/> Non curiste <input type="checkbox"/> Séjour spa bien-être <input type="checkbox"/> En cure prévention santé	• Si c'est votre première cure à Bagnoles de l'Orne, comment avez-vous connu notre établissement ? <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Presse <input type="checkbox"/> Réputation de la station <input type="checkbox"/> Parrainage <input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Relations <input type="checkbox"/> Salon Autre, précisez :
RDV avec le Médecin Thermal : Nom du Médecin Thermal :		

*Mentions obligatoires. ⁽¹⁾Sous réserve de disponibilité. Offres ouvertes à tous les curistes conventionnés et réservant une cure avant le 31/01/2025. ⁽²⁾Cure réalisable uniquement à l'établissement thermal standard. ⁽³⁾Offre valable sous condition de réservation d'un hébergement de 21 nuits à la résidence des thermes***. Envie de profiter de remises supplémentaires ? Cette offre est cumulable avec les remises sur les séjours mentionnées page 33 de la brochure.

RÉSIDENCE DES THERMES* PRIX PAR LOGEMENT POUR 21 NUITS**
20% DE REMISE (novembre), 15% DE REMISE (février, mars, avril), 10% DE REMISE (mai, juin, juillet), 5% DE REMISE (août, septembre, octobre).
SI VOUS RÉSERVEZ AVANT LE 31/01/2025⁽¹⁾.

	FORMULE PRIMA		FORMULE MEDIA		FORMULE OPTIMA	
	Côté Roc	Côté Thermes	Côté Roc	Côté Thermes	Côté Roc	Côté Thermes
BRONZE 1 PERS.	<input type="checkbox"/> 819 €	<input type="checkbox"/> 966 €	<input type="checkbox"/> 903 €	<input type="checkbox"/> 1 050 €	<input type="checkbox"/> 1 050 €	<input type="checkbox"/> 1 197 €
ARGENT 1 PERS.	<input type="checkbox"/> 924 €	<input type="checkbox"/> 1 071 €	<input type="checkbox"/> 987 €	<input type="checkbox"/> 1 134 €	<input type="checkbox"/> 1 134 €	<input type="checkbox"/> 1 281 €
ARGENT 2 PERS.	<input type="checkbox"/> 966 €	<input type="checkbox"/> 1 113 €	<input type="checkbox"/> 1 029 €	<input type="checkbox"/> 1 176 €	<input type="checkbox"/> 1 176 €	<input type="checkbox"/> 1 323 €
VERMEIL 2 PERS.	<input type="checkbox"/> 1 092 €	<input type="checkbox"/> 1 239 €	<input type="checkbox"/> 1 155 €	<input type="checkbox"/> 1 302 €	<input type="checkbox"/> 1 302 €	<input type="checkbox"/> 1 449 €
OR Studio 2/4 PERS.	<input type="checkbox"/> 1 239 €	<input type="checkbox"/> 1 386 €	<input type="checkbox"/> 1 302 €	<input type="checkbox"/> 1 449 €	<input type="checkbox"/> 1 449 €	<input type="checkbox"/> 1 596 €
OR Appt 2/4 PERS.	<input type="checkbox"/> 1 302 €	<input type="checkbox"/> 1 449 €	<input type="checkbox"/> 1 365 €	<input type="checkbox"/> 1 512 €	<input type="checkbox"/> 1 512 €	<input type="checkbox"/> 1 659 €

TOTAL RÉSIDENCE DES THERMES*** €

PRIX TTC 2025 DES OPTIONS DE LA RÉSIDENCE DES THERMES* (FORMULE PRIMA OU MÉDIA)**

Changement du linge de lit et de toilette pour 1 personne	<input type="checkbox"/> 20€
Kit de bienvenue (éponge, liquide vaisselle, papier toilette, sachet de thé...) + 1 torchon offert	<input type="checkbox"/> 15€
Le ménage de votre appartement fait lors de votre départ (hors cuisine et vaisselle)	<input type="checkbox"/> 51€
Le ménage de votre appartement fait en cours de séjour (hors cuisine et vaisselle) avec le changement de linge et fourniture de papier toilette	<input type="checkbox"/> 41€ (pour 1 pers) <input type="checkbox"/> 61€ (pour 2pers)
L'assistance au port des bagages à l'arrivée et au départ	<input type="checkbox"/> 15€
Animal de compagnie (uniquement possible à la résidence des thermes)	<input type="checkbox"/> nombre de nuit X 10€ /jour/animal = €

TOTAL DES OPTIONS DE LA RÉSIDENCE DES THERMES*** €

RÉSIDENCE B'O COTTAGE** PRIX PAR LOGEMENT POUR 20 NUITS**
20% DE REMISE (novembre), 15% DE REMISE (février, mars, avril), 10% DE REMISE (mai, juin, juillet), 5% DE REMISE (août, septembre, octobre)
SI VOUS RÉSERVEZ AVANT LE 31/01/2025⁽¹⁾.

Date d'arrivée	02/02	23/02	16/03	23/03	30/03	06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	11/05	18/05
AULNE	<input type="checkbox"/> 1 160€	<input type="checkbox"/> 1 160€	<input type="checkbox"/> 1 220€	<input type="checkbox"/> 1 260€	<input type="checkbox"/> 1 320€	<input type="checkbox"/> 1 360€						
BOULEAU	<input type="checkbox"/> 1 260€	<input type="checkbox"/> 1 260€	<input type="checkbox"/> 1 320€	<input type="checkbox"/> 1 360€	<input type="checkbox"/> 1 420€	<input type="checkbox"/> 1 460€						
CHÊNE	<input type="checkbox"/> 1 460€	<input type="checkbox"/> 1 460€	<input type="checkbox"/> 1 520€	<input type="checkbox"/> 1 560€	<input type="checkbox"/> 1 620€	<input type="checkbox"/> 1 660€						
DOUGLAS	<input type="checkbox"/> 2 060€	<input type="checkbox"/> 2 060€	<input type="checkbox"/> 2 120€	<input type="checkbox"/> 2 160€	<input type="checkbox"/> 2 220€	<input type="checkbox"/> 2 260€						
ÉPICÉA	<input type="checkbox"/> 2 760€	<input type="checkbox"/> 2 760€	<input type="checkbox"/> 2 820€	<input type="checkbox"/> 2 860€	<input type="checkbox"/> 2 920€	<input type="checkbox"/> 2 960€						
	25/05	01/06	08/06	15/06	22/06	29/06	06/07	13/07	20/07	27/07	03/08	10/08
AULNE	<input type="checkbox"/> 1 360€	<input type="checkbox"/> 1 380€	<input type="checkbox"/> 1 400€	<input type="checkbox"/> 1 420€	<input type="checkbox"/> 1 440€	<input type="checkbox"/> 1 440€	<input type="checkbox"/> 1 460€	<input type="checkbox"/> 1 440€				
BOULEAU	<input type="checkbox"/> 1 460€	<input type="checkbox"/> 1 480€	<input type="checkbox"/> 1 500€	<input type="checkbox"/> 1 520€	<input type="checkbox"/> 1 540€	<input type="checkbox"/> 1 540€	<input type="checkbox"/> 1 560€	<input type="checkbox"/> 1 540€				
CHÊNE	<input type="checkbox"/> 1 660€	<input type="checkbox"/> 1 680€	<input type="checkbox"/> 1 700€	<input type="checkbox"/> 1 720€	<input type="checkbox"/> 1 740€	<input type="checkbox"/> 1 740€	<input type="checkbox"/> 1 760€	<input type="checkbox"/> 1 740€				
DOUGLAS	<input type="checkbox"/> 2 260€	<input type="checkbox"/> 2 280€	<input type="checkbox"/> 2 300€	<input type="checkbox"/> 2 320€	<input type="checkbox"/> 2 340€							
ÉPICÉA	<input type="checkbox"/> 2 960€	<input type="checkbox"/> 2 980€	<input type="checkbox"/> 3 000€	<input type="checkbox"/> 3 020€	<input type="checkbox"/> 3 040€	<input type="checkbox"/> 3 040€	<input type="checkbox"/> 3 060€	<input type="checkbox"/> 3 040€				
	17/08	24/08	31/08	07/09	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10		
AULNE	<input type="checkbox"/> 1 440€	<input type="checkbox"/> 1 440€	<input type="checkbox"/> 1 400€	<input type="checkbox"/> 1 320€	<input type="checkbox"/> 1 200€							
BOULEAU	<input type="checkbox"/> 1 540€	<input type="checkbox"/> 1 540€	<input type="checkbox"/> 1 500€	<input type="checkbox"/> 1 420€	<input type="checkbox"/> 1 300€							
CHÊNE	<input type="checkbox"/> 1 740€	<input type="checkbox"/> 1 740€	<input type="checkbox"/> 1 700€	<input type="checkbox"/> 1 620€	<input type="checkbox"/> 1 500€							
DOUGLAS	<input type="checkbox"/> 2 340€	<input type="checkbox"/> 2 340€	<input type="checkbox"/> 2 300€	<input type="checkbox"/> 2 220€	<input type="checkbox"/> 2 100€							
ÉPICÉA	<input type="checkbox"/> 3 040€	<input type="checkbox"/> 3 040€	<input type="checkbox"/> 3 000€	<input type="checkbox"/> 2 920€	<input type="checkbox"/> 2 800€							

Bleu

 Date d'arrivée
en cure principale.

TOTAL RÉSIDENCE B'O COTTAGE**** €

⁽¹⁾ Offre valable à partir de la date d'arrivée en cure thermale.

EXTRAIT : CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE APPLICABLES À UNE CURE THERMALE CONVENTIONNÉE, SOINS COMPLÉMENTAIRES ET PRESTATIONS DE CONFORT ASSOCIÉES

2.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures conventionnées ; elles précisent et complètent les conditions générales de vente de la Société. Le code de la consommation n'est pas applicable à la vente d'une cure conventionnée qui relève des codes de la santé publique et de la sécurité sociale ainsi que de la convention nationale thermale. Sont assimilées aux cures conventionnées, les cures prises en charge par un régime primaire national ou communautaire d'assurance maladie, les soins complémentaires et les prestations de confort associées visées à l'article 11-2 de la convention nationale thermale. Les cures conventionnées sont obligatoirement effectuées sur prescription médicale délivrée par un médecin thermal, généraliste ou spécialiste. Toute autre prestation est soumise aux conditions de vente de droit commun.

2.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

2.2.1 - Tarif réglementaire d'une cure conventionnée

Le tarif d'une cure conventionnée correspond au tarif forfaitaire de responsabilité et au complément tarifaire. Il est défini et modifiable par voie réglementaire. Il est fonction de la ou des orientation(s) thérapeutique(s) suivie(s) et de la prescription thermale du médecin. Les tarifs sont mentionnés en euros TTC. Aucun autre supplément ou complément de prix ne peut être perçu par la Société au titre de la cure conventionnée.

2.2.2 - Tarifs des soins complémentaires et des prestations de confort associées à une cure conventionnée

Les soins thermaux complémentaires relevant des dispositions de l'article 11-2 de la convention nationale thermale et les prestations de confort (supplément établissement thermal premium) associées à la cure conventionnée sont tarifés librement par la Société et ne donnent pas lieu à remboursement par le régime d'assurance maladie. Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée sur les informations tarifaires, sauf évolution de la fiscalité. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

2.2.3 - Règlement de la cure, des soins complémentaires et des prestations de confort

Aucune cure conventionnée ne peut débuter sans que le Client ait valablement (I) justifié de sa prise en charge intégrale par un régime d'assurance maladie, ou (II) acquitté la part restant à sa charge si la prise en charge est partielle, ou (III) acquitté l'intégralité de sa cure en cas d'absence de prise en charge.

Les soins complémentaires et les prestations de confort associées à la cure thermale conventionnée doivent également être intégralement acquittés avant le début de la cure. Aucune prestation ne peut être délivrée ni débuter sans paiement intégral préalable.

Le Client fait son affaire de tout remboursement qui pourrait lui être dû, le cas échéant, par une complémentaire santé.

2.2.4 - Réservation : versement d'arrhes

Le bulletin de réservation d'une cure conventionnée doit être accompagné du versement d'arrhes d'un montant précisé dans ledit bulletin pour chaque cure réservée (sauf exonération prévue par la convention nationale thermale à justifier (affection longue durée (ALD), complémentaire santé solidaire (CSS), accidents du travail, ...) afin que la réservation soit effective. La cure est définitivement réservée après confirmation écrite de la Société.

Les arrhes deviennent acompte trente (30) jours calendaires avant le début de la cure.

2.3 - Vente à distance relative aux cures conventionnées, aux soins complémentaires et aux prestations de confort associées

La cure conventionnée, les soins complémentaires et les prestations de confort associés n'étant pas soumis au code de la consommation, le droit de rétractation ne leur est pas applicable.

2.4 - Modification, annulation et interruption

2.4.1 - Modification

Toute demande de modification par le Client doit être adressée à la Société par courrier postal ou par courriel au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date d'arrivée prévue et être expressément acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client.

Toute modification acceptée dans le cadre d'une cure thermale conventionnée s'applique aux soins complémentaires et aux prestations de confort qui y sont associés.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des soins complémentaires et des prestations de confort en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée.

Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

2.4.2 - Annulation

Toute demande d'annulation partielle ou totale de sa réservation par le Client doit être adressée à la Société par courrier postal ou par courriel dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

Les soins complémentaires et les prestations de confort réservés avec la cure thermale conventionnée suivent les mêmes conditions d'annulation que celles relatives à la cure conventionnée.

DATE DE RÉCEPTION PAR LA SOCIÉTÉ DU COURRIER/COURRIEL D'ANNULATION PARTIELLE OU TOTALE DU CLIENT	CONSÉQUENCES FINANCIÈRES POUR LE CLIENT
Plus de 30 jours calendaires avant la date de début de la cure conventionnée	Remboursement de 100% du montant versé à la réservation pour les prestations concernées
Entre 30 et 3 jours calendaires inclus avant la date de début de la cure conventionnée	Remboursement du montant versé à la réservation pour les prestations concernées, déduction faite de 30 € par personne concernée ⁽¹⁾
Entre 2 jours calendaires et la date de début de la cure conventionnée / en cas de non-présentation du Client sur site	Aucun remboursement du montant versé à la réservation pour les prestations concernées

(1) Par exemple, si la Société reçoit le courrier d'annulation d'un Client vingt (20) jours calendaires avant la date de début de sa cure conventionnée, la Société lui remboursera 25€ (= 55€ d'arrhes - 30€). Si le Client avait réservé une cure conventionnée avec des soins complémentaires et des prestations de confort associées pour deux personnes et réglé X euros, la Société lui remboursera X euros moins 60 €.

Si en cas de circonstances non prévues par la convention nationale thermale, à savoir en cas de force majeure dûment établie, la Société doit annuler la cure, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les sommes déjà versées sont alors restituées par la Société, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

2.4.3 - Interruption

Une cure conventionnée doit avoir lieu sur trois (3) semaines consécutives de soins et ne peut être interrompue sauf motifs prévus par l'article 15-2 de la convention nationale thermale, à savoir pour raisons médicales attestées par le médecin thermal ou en cas de force majeure dûment établie.

En cas d'interruption ainsi justifiée, la facturation des soins est établie par la Société sur une base prorata temporis et donne lieu au remboursement des sommes relatives aux jours de soins non effectués.

Toute interruption de cure pour des raisons non prévues par la convention nationale thermale entraîne la déchéance de la prise en charge par le régime d'assurance maladie, et le Client est alors redevable personnellement du prix de la totalité de sa cure (y compris des soins complémentaires et des prestations de confort associés).

Si en cas de circonstances non prévues par la convention nationale thermale, à savoir en cas de force majeure dûment établie, la Société doit interrompre la cure, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées par la Société soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

2.5 - Organisation de la cure

2.5.1 - Capacité à suivre une cure

Aucune cure conventionnée ne peut débuter sans communication préalable par le Client d'une prescription médicale valide s'y rapportant. Une cure médicale étant obligatoirement prescrite par un médecin, il est de la seule responsabilité du Client, de son médecin traitant ou du médecin thermal de s'assurer que le Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse suivre ou poursuivre la cure conventionnée ou bénéficier des prestations choisies.

La responsabilité de la Société ne peut pas être engagée sur ce fondement et, plus généralement, pour tout acte ou omission du médecin prescripteur ou assurant la surveillance de la cure.

Le Client doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou d'être assisté au titre de sa situation de handicap dûment reconnue.

2.5.2 - Horaires des soins

Les horaires de cure sont librement fixés par la Société qui s'efforce de satisfaire au mieux les demandes des Clients. Les horaires sont impératifs. Les modifications d'horaires ne sont possibles qu'après accord de l'établissement thermal et pour raison médicale dûment attestée.

2.5.3 - Soins non effectués

Lorsque des soins prescrits n'ont pas pu être effectués du fait de l'établissement thermal, ce dernier s'efforcera de donner des soins de remplacement ou facturera les soins sur une base prorata temporis. Cette situation ne peut donner lieu à octroi de dommages et intérêts. Lorsque des soins n'ont pas pu être effectués du fait du Client (retard, ...), l'établissement thermal s'efforcera de donner des soins de remplacement sans que l'administration de ces soins ne conduise à proroger la durée de la cure. Il n'est appliqué aucun abattement ou déduction si les soins non dispensés n'ont pas pu être remplacés, hormis dans les circonstances visées à l'article 15-2 de la convention thermale (voir § 2.4.3).

La version intégrale des conditions générales de vente est disponible sur le site internet de la société bo-resort.com

La réservation d'une prestation entraîne la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente.

À retourner dès que possible à b'o resort thermal & spa

5 avenue des Thermes • CS 96114 • 61140 Bagnoles-de-l'Orne
conseils@bo-resort.com • www.bo-resort.com

Thermes de Bagnoles de l'Orne - SNC capital 100 000€ - RCS Alençon 702 020 389

TVA FR 89 702 020 389 - Locataire-gérant de la société Thalie Spa - Finess 610780017

0 811 902 233

Service 0,05 € /appel
+ prix appel